

Chambéry, le 12 janvier 2017

Le Directeur académique
des services départementaux de
l'Éducation nationale
à

Mesdames et Messieurs les instituteurs (trices) et
professeurs des écoles
S/C

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs (trices)
de l'éducation nationale

Objet : Stage de formation CAPA-SH

Service
Division du 1^{er} degré

Je vous informe de mon intention d'organiser durant l'année scolaire 2017-2018 une formation des maîtres candidats au certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap (CAPA-SH).

Affaire suivie par
Anne-Marie ROBIN

Téléphone
04.79.69.96.79

Télécopie
04.79.69.72.99

- **Option D :** enseignement et aide pédagogique aux élèves présentant des troubles importants des fonctions cognitives : **4 départs prévus**
- **Option E :** aides spécialisées à dominante pédagogique : **2 départs prévus**
- **Option F :** enseignement et aide pédagogique auprès des élèves des établissements d'enseignement général et professionnel adapté : **6 départs prévus**

Mél.
Anne-marie.robin@ac-grenoble.fr

Conditions requises : les candidats doivent appartenir aux corps des instituteurs ou au corps des professeurs des écoles titulaires.

Adresse postale
D.S.D.E.N. Savoie
131 avenue de Lyon
73018 Chambéry Cedex

Recueil des candidatures : les candidats rempliront la fiche ci-jointe et veilleront également à informer leur IEN de leur candidature ; un avis sera émis par l'IEN de la circonscription à l'issue d'un entretien avec le candidat. **Toutes les demandes devront parvenir avant le 20 février 2017 à D.S.D.E.N. – Division du 1^{er} degré.**

site internet
<http://www.ac-grenoble.fr/ia73/spip/>

Engagement des candidats : Les candidats s'engagent :

- à exercer sur un poste correspondant à l'option préparée.
- à suivre l'intégralité des regroupements de formation.
- à se présenter, à l'issue du stage, à l'examen.
- à exercer les fonctions relevant de l'ASH (adaptation scolaire et scolarisation des élèves) pendant trois années consécutives, l'année de formation comprise, dans l'option choisie et en SAVOIE.

Caractéristiques de la formation :

- les stagiaires sont installés à titre définitif sous réserve de l'obtention du diplôme, dès la rentrée scolaire sur poste spécialisé correspondant à l'option choisie.

Rappel :

Les candidats retenus seront informés courant mars afin qu'ils puissent choisir parmi leurs vœux un poste correspondant à l'option choisie.

Pour le Recteur et par délégation,
Le Directeur académique,

Frédéric GILARDOT